



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Centre de Diffusion & d'Échange : Quand la direction privilégie le recours aux prestataires plutôt qu'à ses propres salariés !

La CFDT s'étonne et s'inquiète de la gestion du personnel au sein du Centre de Diffusion et d'Échange (CDE ou régies finales).

Alors que des salariés en CDI de France Télévisions, présents, compétents et disponibles, pourraient assurer les missions du service, la direction privilégie le recours à des prestataires externes plutôt que de mobiliser les salariés déjà en poste. Le constat est flagrant : au CDE, les prestataires ne sont plus sollicités pour absorber une bosse d'activité mais bel et bien pour combler les nombreux postes laissés vacants à la suite de départs (retraite, mobilité) ou pire encore pour remplacer un salarié licencié !!!

Un paradoxe inacceptable ; alors que les budgets se resserrent, la direction dépense davantage en prestations externes plutôt que de valoriser ses propres ressources internes. Comment justifier de telles décisions alors que des salariés de FTV, déjà formés et intégrés, sont mis à l'écart ?

Une stratégie d'externalisation déguisée ? La CFDT s'interroge clairement sur la volonté réelle de la direction. Cherche-t-elle à préparer une sous-traitance progressive de la diffusion alors que, comme elle nous le rappelle souvent, le CDE est un site hautement stratégique de notre entreprise, classé OIV (Opérateur d'Importance Vital) ? Le constat du non-remplacement de l'ensemble des départs constatés depuis plus de 3 ans accentue les tensions internes et alimente l'idée qu'un projet d'externalisation est déjà en cours.

Cette logique à courte vue fragilise non seulement l'emploi interne, mais aussi le cœur de notre savoir-faire, patiemment construit au fil des années. Des conséquences sur la santé sont déjà visibles, et cette gestion incohérente du personnel génère des tensions ainsi que des troubles psychosociaux, désormais avérés au sein des équipes.

Entre surcharge, perte de sens et sentiment de déclassement, le malaise grandit. Le personnel du CDE mérite mieux qu'un management au rabais et des décisions opaques.

Face à ce constat préoccupant, la CFDT formule des exigences claires :

- La priorité au recrutement de salariés sous contrat FTV pour pourvoir les postes vacants et assurer la continuité du service,
- La fin du recours aux prestataires pour des missions relevant du cœur d'activité,
- Une transparence totale sur les choix de gestion du personnel,
- Le respect des engagements pris par la direction dans le cadre du protocole de sortie de grève du CDE du 15 décembre 2023,
- Une évaluation des risques psychosociaux (RPS) et des mesures concrètes de prévention,
- La garantie du maintien en interne de la diffusion au sein de France Télévisions.

La CFDT continuera de défendre les personnels, CDE compris, et de dénoncer toute dérive vers l'externalisation. Parce que le service public audiovisuel ne se sous-traite pas, il se construit avec ses salariés, pas contre eux.

Vos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au :

01 56 22 88 21 cfdtgroup@francetv.fr

OCTOBRE 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

